

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort Partage du diagnostic | 28 juin 2013

La place de l'état initial de l'environnement dans le PLU

- Il contribue à la construction du projet de territoire par l'identification des enjeux environnementaux
- Il constitue le **référentiel** nécessaire à l'évaluation et l'état de référence pour le **suivi** du document d'urbanisme.



La clé de voûte de l'évaluation environnementale

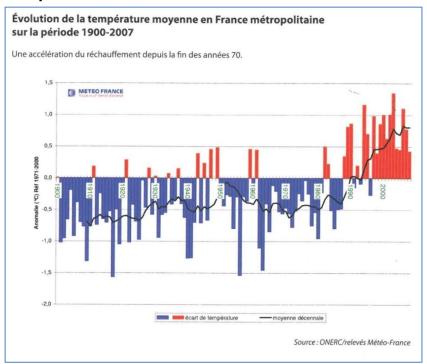
Il doit porter sur un ensemble de **thématiques** tels que les paysages, la consommation d'espace, l'eau, l'énergie, le patrimoine naturel et bâti, les ressources, l'énergie, les risques naturels, ...





L'adaptation aux évolutions du climat

Un climat local soumis à une pluviométrie et des amplitudes de températures importantes





Limiter les incidences de l'évolution du climat sur la qualité de vie en adaptant l'aménagement urbain et les constructions

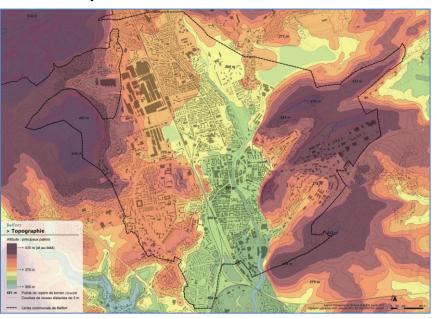


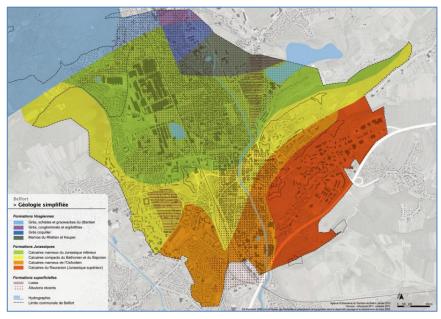


Une plaine encadrée par des collines

La géologie marque le territoire :

- entre Vosges (formations géologiques peu perméables) et Jura (terrains calcaires perméables)
- la plaine alluviale de la Savoureuse







Une ville encadrée par des forêts et des prairies Une vulnérabilité du sous-sol aux éventuelles pollutions Des pentes qui favorisent le ruissellement

Agence d'Urbanisme

du Territoire de Belfort

La forte présence de l'eau, atout pour le cadre de vie et la biodiversité

La Savoureuse :

Un cours artificialisé et au débit torrentiel qui fait l'objet d'études pour une valorisation écologique et paysagère

L'étang des Forges :

Un espace de loisirs bientôt conforté et un espace de préservation des milieux aquatiques et humides.

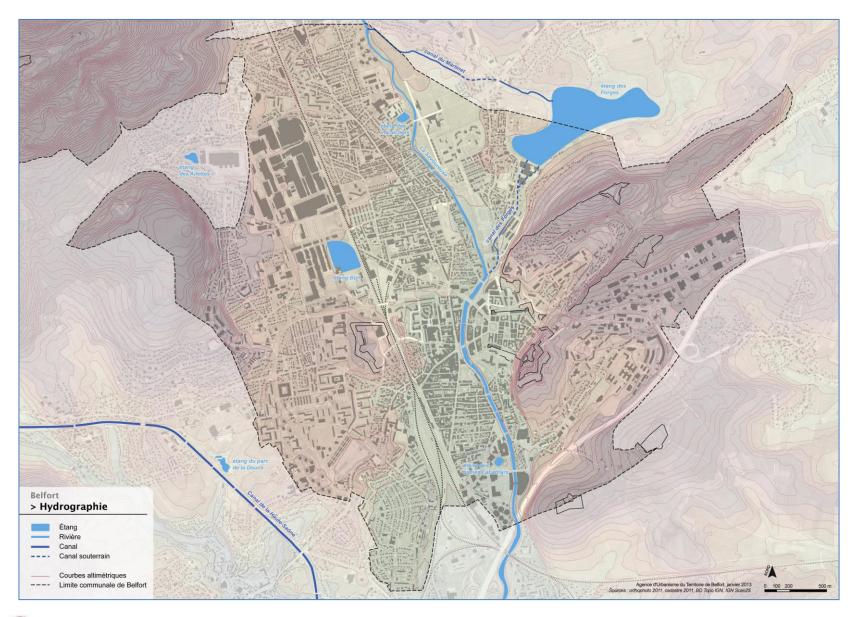
Canaux et étangs : potentiel à intégrer dans les aménagements urbains



La mise en valeur de l'eau pour un cadre de vie de qualité et le maintien de la biodiversité





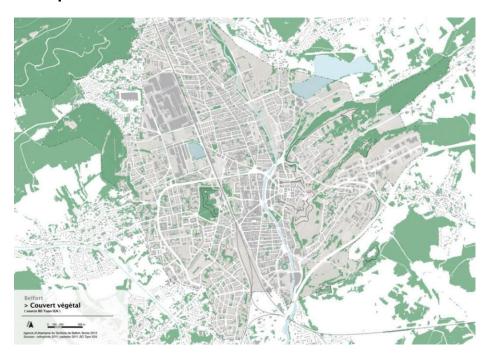


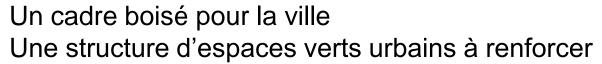




Du grand paysage à la nature en ville : Belfort, une ville verte

Un effet d'écrin formé par des horizons boisés De nombreux espaces verts urbains







De nombreux lieux ouverts pour un effet de « respiration » en milieu urbain

Les places

Les parkings

Les terrains de sport

Les cimetières

Les friches



La place Corbis



Le stade Pierre de Coubertin, aux Résidences



Le cimetière de Brasse



Entre les voies ferrées et la rue de La Fontaine



Des espaces ouverts : leur agrément dépend de leur qualité paysagère et de la qualité de traitement des limites Des espaces plantés à insérer dans la structure des espaces verts Des friches à traiter a minima en attente de leur aménagement



Les atouts de la présence du végétal en ville

Des qualités paysagères Une source de biodiversité (Ch. milieux naturels) Un atout pour la qualité et le rafraichissement de l'air Une valeur sociale forte : activités de plein air, relation avec la nature, santé publique



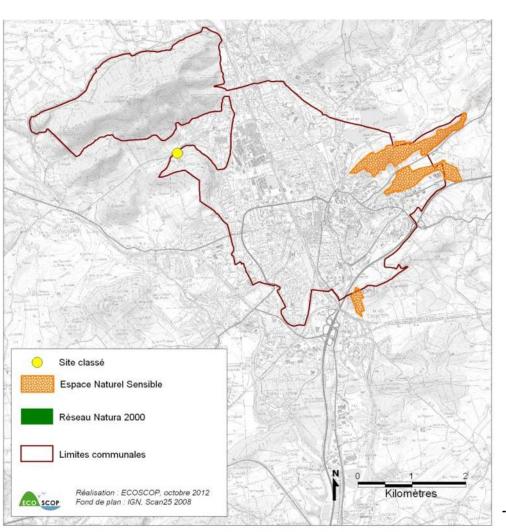
Entre Fbg de France et As de Carreau



La valorisation de la nature ordinaire tant dans les espaces publics que privés

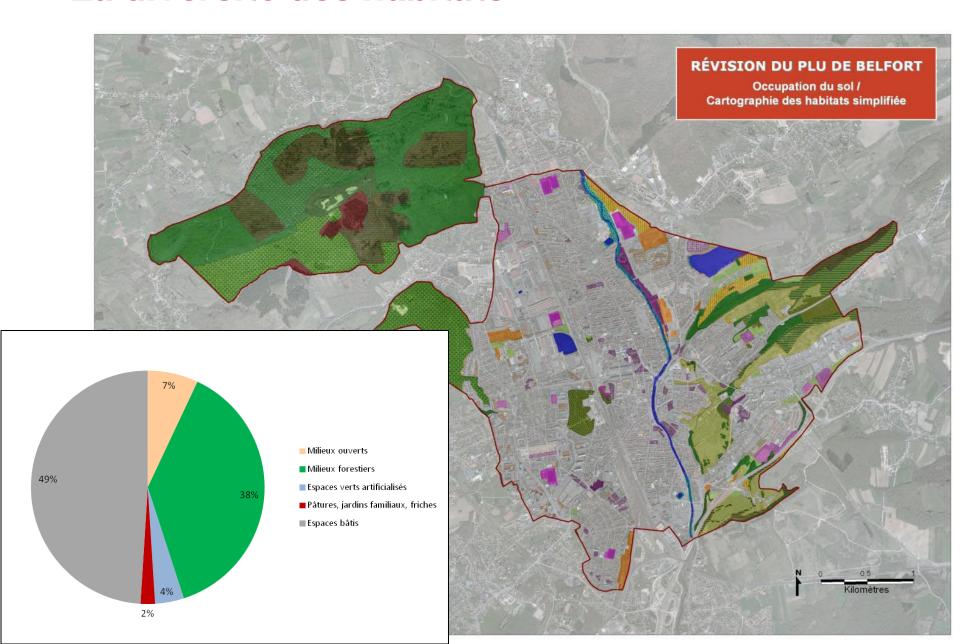


Le patrimoine naturel classé et inventorié



		Contrainte réglementaire	
Périmètre d'inventaire			
ZNIEFF	Etang des Forges		
	Collines de et de		
	Pelouses et prairies du Château	aucune	
	Grottes de Cravanche		
Périmètre de protection		projets soumis à	
Site	Grottes de	autorisation	
classé	Cravanche	ministérielle ou	
		préfectorale	
Périmètre de protection par acquisition		compatibilité avec	
ENS	Pelouses calcaires	les orientations du	
	autour de	SCOT,	
	BELFORT	obligation	
		d'aménagement	
Engagements régionaux et		prise en compte	
nationaux		dans les schémas	
TVB /	Trame forestière	d'urbanisme et	
SRCE	Trame des	obligation	
(en	pelouses sèches	réglementaire par	
cours)	Trame bleue	le Code de l'Urbanisme	

La diversité des habitats



Les principaux habitats naturels

Milieux forestiers

443 ha de forêt communale (gestion ONF, en futaie irrégulière);
Salbert (357 ha), Mont (58 ha), Miotte (28 ha);
Boisements dominés par la Chênaie et la Hêtraie-Chênaie;
Intérêt des lisières (milieux de transition), nécessité de structuration (transition douce entre boisements et milieux ouverts)

Prairies et pelouses

Environ 120 ha (Miotte, Château, Perches...);
2 grands types : pelouses sèches et prairies de fauche mésophiles ;
Qualité et intérêt en fonction du type de gestion (fréquence de fauche, etc.),
Milieux remarquables quand gestion extensive.

Autres milieux

Jardins familiaux (16 ha) : intérêt pour la faune (oiseaux, insectes) en lien avec la présence de fleurs et d'arbres fruitiers ;

Friches (19 ha): milieux en transition, intérêt pour la faune (oiseaux, insectes) en lien avec développement de la végétation (arbustes...).

Habitats et espèces patrimoniales

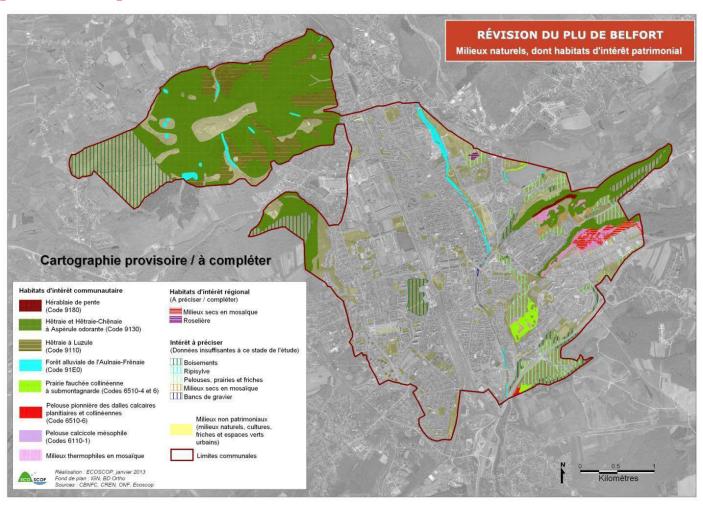
Flore et Habitats patrimoniaux

Des groupements prairiaux, humides et mésophiles, non intensifiés (surtout Etang des Forges et Perches),

Des mosaïques de milieux secs (Miotte, Justice, Château),

Des forêts mésophiles et humides (Salbert, Mont, Miotte, Justice).

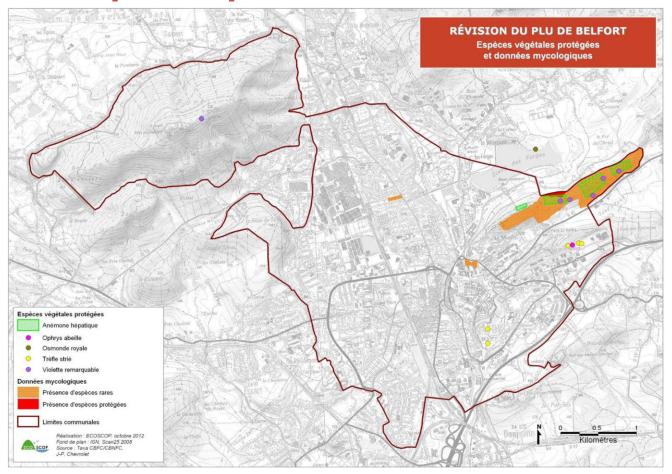
>18 habitats patrimoniaux (13 d'intérêt communautaire);







Habitats et espèces patrimoniales

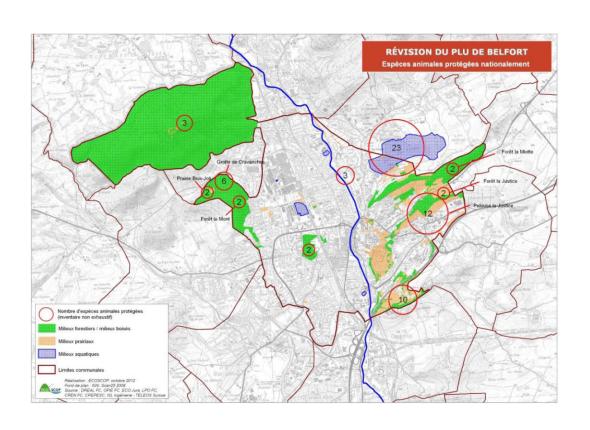


➤ 38 espèces floristiques patrimoniales, dont 7 protégées en Franche-Comté (surtout milieux secs : Orchidées)

Habitats et espèces patrimoniales

<u>Faune</u>: au moins **64 espèces protégées**

- > 9 mammifères protégés (dont 7 chauves-souris) Milieux forestiers ;
- Environ 50 oiseaux patrimoniaux, dont 44 protégés et 28 en Directive Oiseaux (surtout liés à l'Etang des Forges Offemont);
- > 4 amphibiens patrimoniaux / protégés (forêts, Forges);
- > 4 reptiles patrimoniaux, dont 2 protégés (pelouses sèches / Forges);
- 5 poissons patrimoniaux, dont 3 protégés (Savoureuse);
- 28 insectes patrimoniaux, dont 2 protégés (pelouses sèches / Forges).





Les zones humides

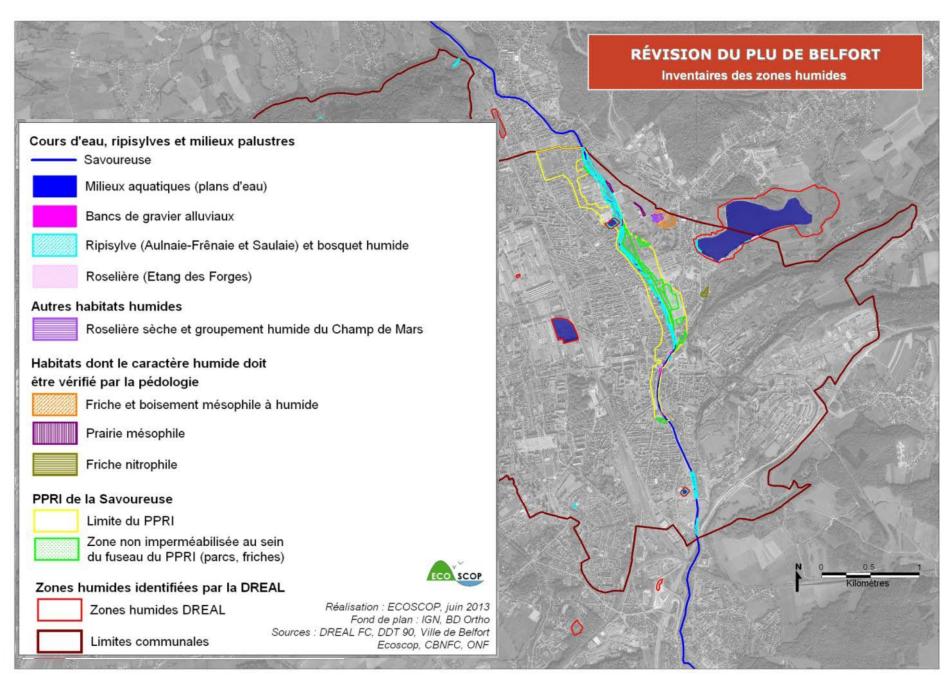
Zones humides recensées dans le cadre de l'inventaire initié par la DREAL

Nom, désignation	Localisation	Superficie (ha)	Description
Petit étang à l'Ouest du Champ de Mars	Nord	0,67	connecté à la Savoureuse ceinturé par une ripisylve sur trois côtés 4 ^{ème} berge anthropisée milieu totalement urbanisé
Etang des Forges (annexe IV)	Est	59,5	refuge LPO collectivités très forte biodiversité animale et végétale contexte urbain et agricole plan d'action 2012-2014
Ancienne réserve incendie	Nord-Ouest	0,36	totalement minéral absence de berge (pièce bétonnée) milieu industriel
Etang Bull (annexe IV)	Centre	4,5	ceinturé par une ripisylve sur presque tout le linéaire milieu totalement urbanisé scindé en deux par une digue
Petit étang de la piscine Pannoux	Sud-Est	0,32	à proximité de la Savoureuse ceinturé par une ripisylve sur les quatre côtés milieu totalement urbanisé





Les zones humides

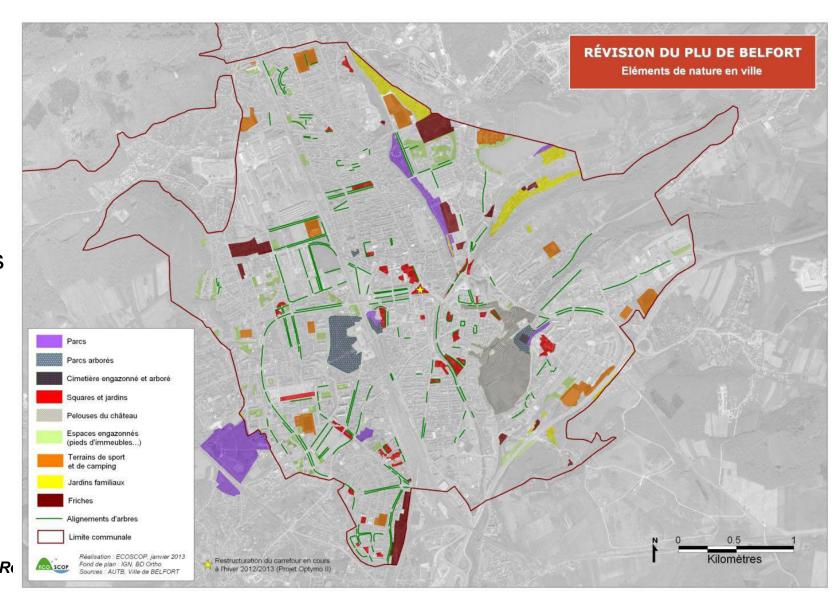


La nature en ville : intérêt faunistique, paysager et réservoir de biodiversité « ordinaire »

Espaces verts urbains

Jardins familiaux

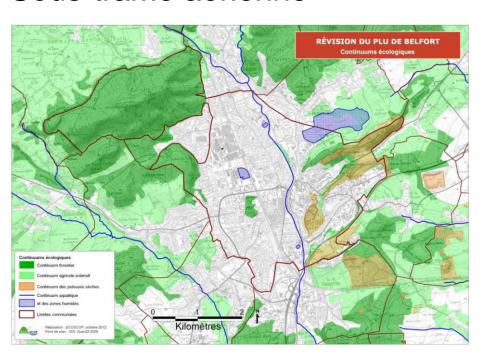
Délaissés et friches

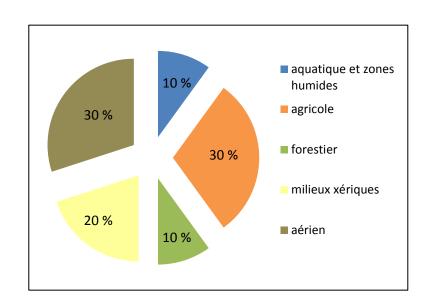




Des continuités écologiques composées de 5 sous-trames

Non cartographiée : Sous-trame aérienne

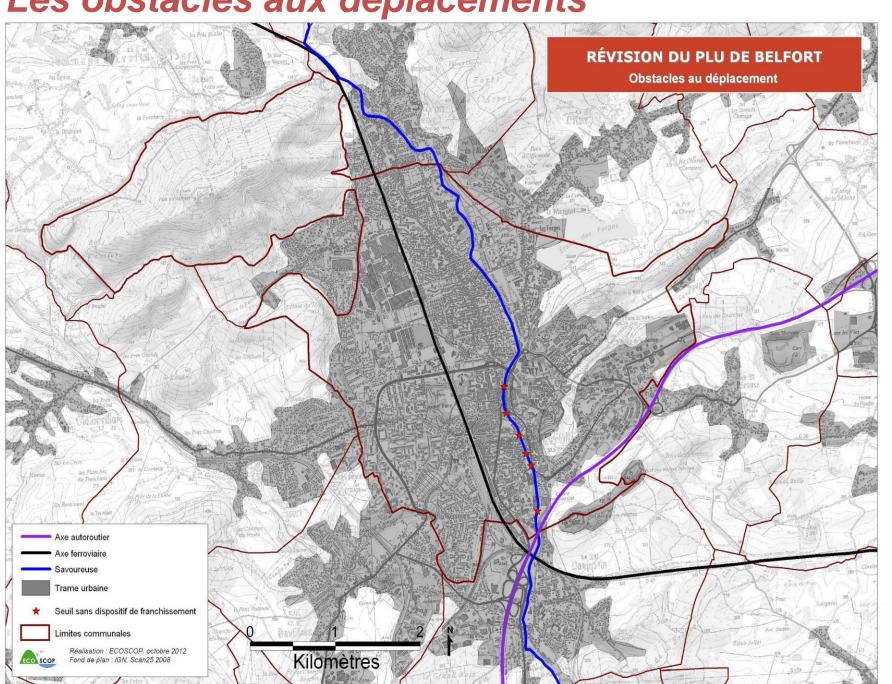








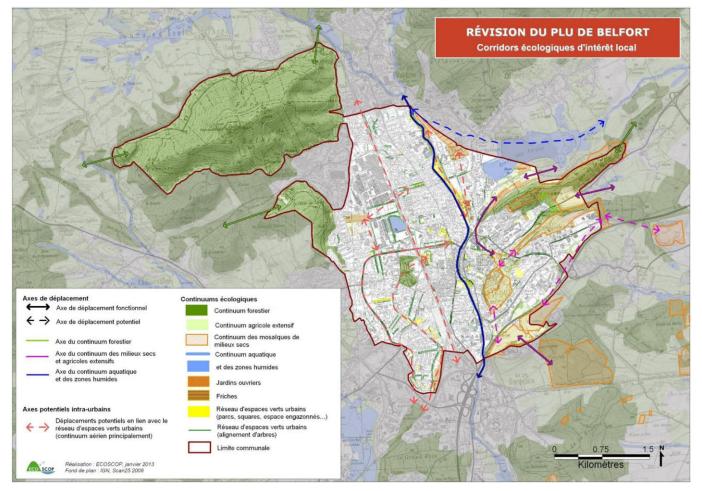
Les obstacles aux déplacements



Les continuités écologiques : de l'intérêt européen à l'intérêt local

Intérêt	Continuum	Corridor écologique	
Européen	forestier	Continuité Vosges/Jura (corridor secondaire au niveau du Salbert, présence irrégulière du Lynx)	
	aérien	Axe de migration Sud-Ouest/Nord-Est, le long de l'arc Jurassien	
Régional	aquatique	Savoureuse et milieux humides attenants	
	forestier	2 axes plus ou moins orientés Nord-Sud qui traversent le massif du Salbert 1 axe fragmenté au niveau du massif de (+ Justice)	
	milieux xériques	Connexions plus ou moins fragmentées entre plusieurs sites à l'Est de BELFORT	
Local	tous les continuums	Lisière forestière, réseau de fossés, cours d'eau, haies, alignement d'arbres, vergers, bosquets / arbres isolés Localisation précise en fonction de l'occupation du sol Corridors « théoriques » de la nature en ville	
		Corridors " tricoriques " de la riature en ville	

Les continuités écologiques d'intérêt local : Un fort potentiel d'échange qui repose sur le réseau d'espaces verts urbains et les continuums d'intérêt régional







La hiérarchisation des sites d'intérêt écologique et des continuités écologiques: La valeur écologique des habitats

Habitat naturel	Valeur écologique		
Eaux stagnantes	faible à moyenne		
Eaux courantes	moyenne		
Fourrés (formations pré-forestières)	moyenne à <u>forte</u>		
Lisières mésophiles	faible à moyenne		
Prairies sèches	<u>forte</u>		
Prairies mésophiles	moyenne à <u>forte</u>		
Pâtures	faible à moyenne		
Milieux forestiers	moyenne à <u>forte</u>		
Aulnaie-Frênaie (ripisylves)	moyenne à <u>forte</u>		
Roselières	faible à moyenne		
Polycultures et vignes	faible à moyenne		
Terrains en friches	faible à moyenne		

Bilan des principaux sites naturels

	Habitats naturels	Flore	TVB	Bilan valeur écologique		
Forêts						
Fort Hatry	nr	nr	faible	faible		
Justice	moyenne	forte	moyenne	moyenne		
Miotte	moyenne	forte	moyenne	moyenne		
Mont	faible	faible	moyenne	moyenne		
Salbert	moyenne	forte	forte	forte		
Prairies et pelouses sèches						
Basses Perches	forte	moyenne	forte	forte		
Château	moyenne	moyenne	forte	moyenne		
Justice	forte	exceptionnelle	forte	forte		
Miotte	forte	forte	forte	forte		
Mont	nr	nr	faible	faible		
Cavité souterraine						
Cravanche	-	-	faible	forte		
Zones humides						
Etang Bull	nr	nr	faible	faible		
Etang des	forte	forte	forte	forte		
Forges	10110	TOTIC	10110	10110		
Savoureuse	nr	nr	forte	moyenne		



Les ressources du sol : Analyse de l'artificialisation Des espaces agricoles et forestiers Un développement de la ville sur la ville

→ Rappel réglementaire

- Rapport de présentation : Analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers [article L. 123-1-2 du Code de l'Urbanisme]
- **PADD**: Objectifs de modération de la consommation d'espaces et de lutte contre l'étalement urbain [article L. 123-1-3 du CU]





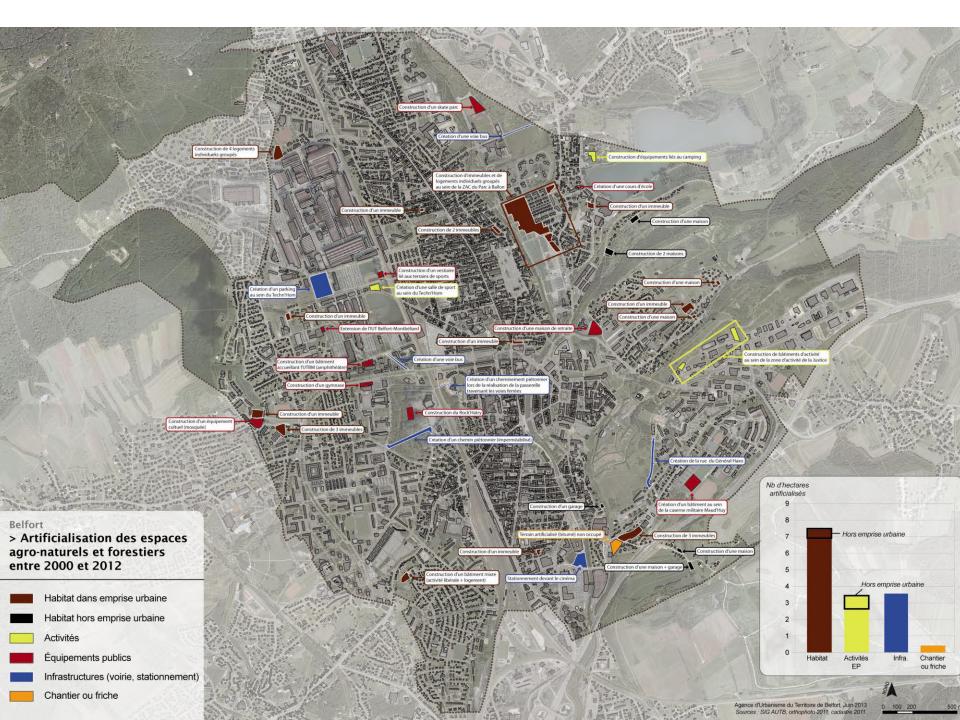
→ Méthodologie :

Identique au travail d'analyse mené dans le cadre du SCoT sur la décennie 2000-2010

- Comparaison de photographies aériennes (2002-2008)
- Comparaison de cadastres (2003/2012)
- Compléments apportés par les observatoires relatifs à l'activité immobilière et aux zones d'activité

Pour chaque espace artificialisé (parcelle) est renseigné la nature de l'occupation du sol en 2000 et sa destination en 2012 (habitat, activités, ...).

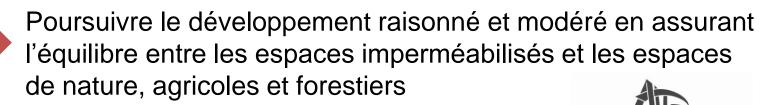




15 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers artificialisés (soit 0,9 % du ban communal) pour 2000-2012 dont 91 % au sein de l'emprise urbaine de Belfort

À destination de :

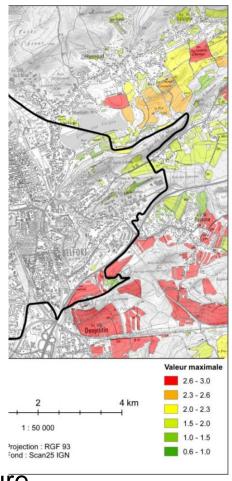
- **Habitat : 7,4 ha** (dont 6,85 ha au sein de l'emprise urbaine) pour 460 logements (420 appartements et 40 maisons) soit 152 m² par logement ;
- Activités et EP: 3,44 ha (dont 2,64 ha dans l'emprise urbaine)
- Infrastructures de transport : 3,65 ha
- Friche: 0,41 ha

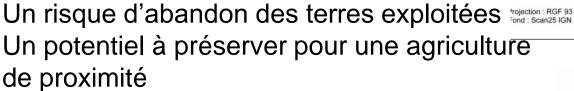


du Territoire de Belfort

Une agriculture marginale mais un réel potentiel pour une agriculture de proximité



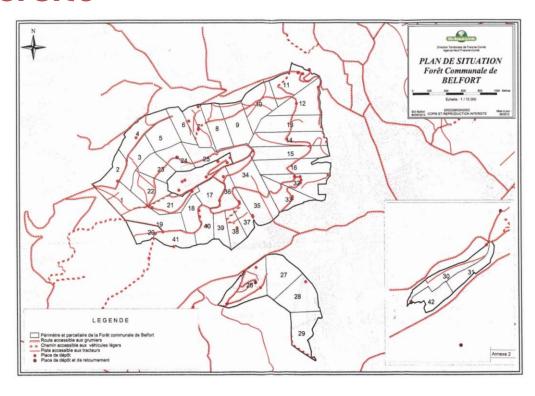






Des espaces forestiers à vocation d'aménités et réserve de biodiversité

30 % de la superficie communale Des enjeux de pression sur les lisières forestières : actions prévues dans le plan Paysage





La proximité de la forêt pour les habitants de Belfort est un véritable atout.

Le maintien de la plurifonctionnalité de la forêt La gestion de la pression de l'urbanisation sur les lisières



La ressource en eau suffisante mais vulnérable

La ville de Belfort alimentée par les captages dans la nappe de la savoureuse à Sermamagny et par une ressource extérieure : captage sur le Doubs à Mathay.

Une consommation stable



Une dépendance de la ressource sur le Doubs mais des travaux pour sécuriser la distribution Une consommation stable et maitrisée pour l'avenir (lutte contre les fuites du réseau, recherche de nouvelles ressources)

du Territoire de Belfort

Le traitement des eaux usées suffisant Une amélioration du traitement des eaux pluviales

Une station d'épuration aux capacités suffisantes

La mise en place d'obligations de traitement des eaux pluviales pour limiter le rejet direct dans le réseau unitaire qui peut parfois être surchargé.



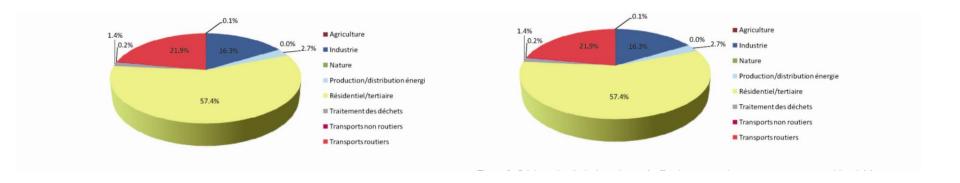
La gestion alternative des eaux pluviales in situ La réutilisation des eaux de pluie pour certains usages





Consommation énergétique et émissions de gaz à effet de serre marqués par le secteur résidentiel / tertiaire

Les transports sont également fortement émetteurs de GES



Réduire la dépendance énergétique en agissant sur :



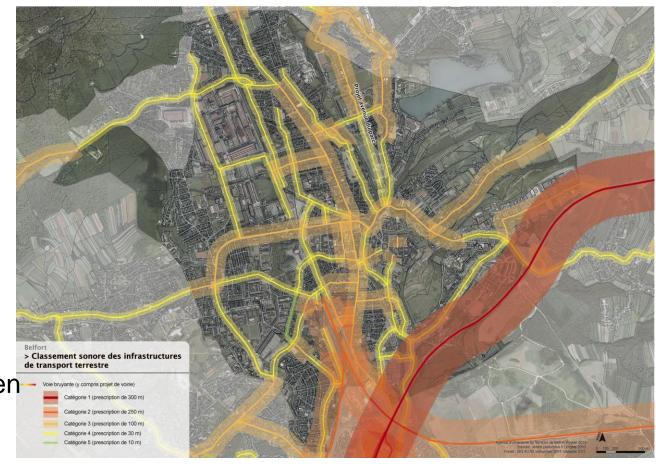
- La rénovation des bâtiments tertiaires et résidentiels
- Les déplacements



Les transports, sources de polluants atmosphériques et de nuisances sonores



Réduire la circulation automobile S'inscrire dans le développement des transports collectifs et en mode doux (optymo 2)







Des points de vigilance pour les opérations d'aménagement et les constructions

La prise en compte :

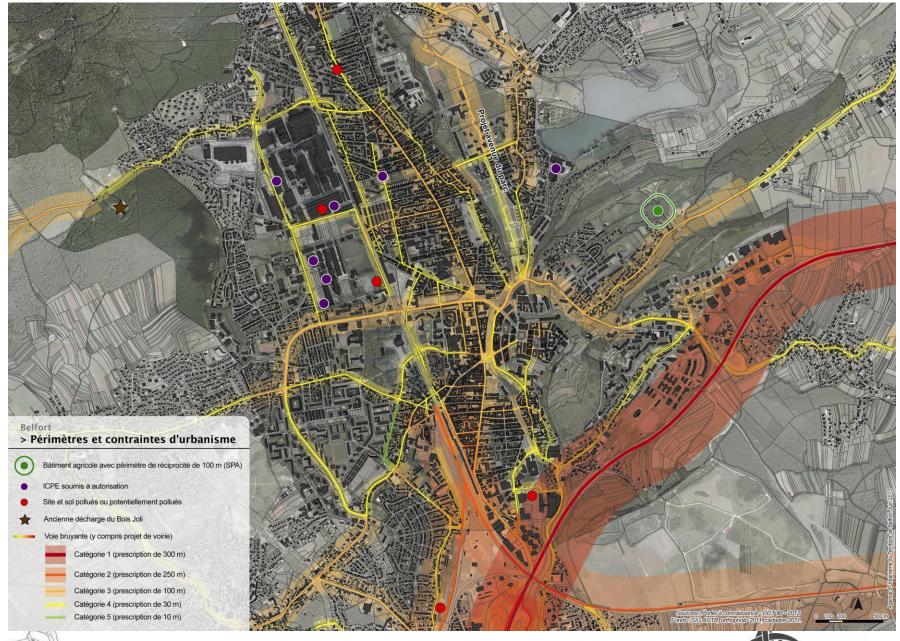
- De la décharge du Bois Joli et de la démarche de tri des déchets ménagers
- Du PPRi et de l'imperméabilisation des sols
- Des mouvements de terrains
- Du gazoduc
- Des sites et sols pollués et des ICPE soumises à autorisation



Vigilance sur les incidences de l'imperméabilisation des sols (inondations, réseaux d'eaux pluviales, terrains marneux)

Vigilance sur l'évolution des nuisances sonores







Ce qu'il faut retenir et enjeux

Une forte présence de l'eau : des atouts pour le cadre de vie et une vigilance à maintenir (imperméabilisation ruissellements, infiltrations).

Une diversité des milieux naturels et de la nature en ville : un atout majeur à conforter qui contribue à la biodiversité, à la qualité du cadre de vie, à la réduction des ruissellements, à la protection de la ressource en eau et de sa qualité.

De faibles pressions sur les ressources naturelles : la maitrise de l'urbanisation en poursuivant la construction de la ville sur ellemême.

Un potentiel important de réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre : développer les ambitions vis-à-vis du résidentiel — tertiaire en complément de l'évolution des modes de transports collectifs et propres.

